

SNCF : échanger (ou se faire rembourser) son billet sera plus cher



Article rédigé par *Economie Matin*, le 03 février 2023

Source [Economie Matin] : Mauvaise nouvelle pour les voyageurs qui prennent le train : la SNCF va durcir les règles qui s'appliquent pour l'échange et le remboursement des billets. Et ce, en plus d'augmenter le prix de ces derniers sur fond d'inflation et d'augmentation des coûts de fonctionnement.

SNCF : la fin de l'échange et du remboursement gratuits à J-3

C'est un nouvel exemple de la prétendue fin de la pandémie de Covid-19, qui n'est pas terminée du tout. Le délai permettant d'échanger et de se faire rembourser les billets de train SNCF gratuitement va être augmenté. À la suite de la pandémie, la SNCF avait fixé ce délai à J-3 avant le jour du départ. Très pratique, surtout en cas de contamination au virus survenue à la dernière minute.

Dès le 7 février 2023, ce sera terminé. La SNCF prévoit toujours une période d'échange et de remboursement gratuits de ses billets. Mais le délai est porté à J-6 avant le départ. Soit près d'une semaine avant. Échange et remboursement, après ce délai, restent possibles... mais seront payants.

4 euros de plus à déboursier pour annuler son trajet

Autre évolution tarifaire : les frais en cas d'échange et de remboursement après la période de gratuité, soit entre J-6 et le jour du départ du train, sont augmentés. Fixés à 15 euros auparavant, ils passeront à 19 euros. Une hausse qui vient s'ajouter à l'augmentation des prix de la SNCF appliquée [depuis janvier 2023 sur une majorité de son réseau](#).

Les raisons de ces changements ? Permettre un meilleur remplissage des trains. Car avec l'échange et le remboursement gratuits à J-3, nombreux étaient les Français qui réservaient plusieurs billets pour les annuler au dernier moment, en espérant trouver de meilleurs prix. Mais la SNCF n'avait pas le temps de les remettre en vente.

Retrouver l'intégralité de l'article [en cliquant ici](#)

03/02/2023 01:00